# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2014

# SIMPLIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI - (N° 2165)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 16

présenté par M. Collard et Mme Maréchal-Le Pen

-----

#### **ARTICLE 2**

Supprimer l'alinéa 3.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pour les salariés mensualisés, cet alinéa propose d'instituer une semaine de 39 heures payées 35 heures .

Est il raisonnable de proposer le slogan suivant :« Travailler plus pour ne pas gagner plus ? »